

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU REFERENT DEONTOLOGUE

Conseil d'administration du 18 septembre 2023

Thierry Poulain-Rehm

Professeur des Universités

Référent déontologue de *La Rochelle Université*

Plan du rapport

I. La consolidation du cadre légal et réglementaire

II. Des actions diversifiées

III. Les perspectives : l'affirmation de la fonction

I. La consolidation du cadre légal et réglementaire

A. Les sources

=> *Des exigences renforcées au fil des ans*

- De la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires...

... en passant par le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologique dans la fonction publique

... jusqu'au décret n° 2021-1448 du 4 novembre 2021 relatif à la déclaration d'intérêts préalable à l'exercice d'une mission d'expertise prévue par l'article L. 411-5 du code la recherche.

- Au total, une dizaine de textes, lois, décrets, circulaires, ordonnance.

B. Rôle et missions du référent déontologue – Précisions sur le cadre méthodologique d'action

=> Un rôle d'information, de prévention, de conseil, de vigilance, auprès des instances de gouvernance de l'université et de ses agents (auprès des personnels administratifs, des personnels enseignants, permanents et contractuels)

=> Un rôle non-exécutif et non-décisionnel : le référent déontologue émet un avis.

=> Une exigence de confidentialité et de secret professionnel (décret n° 2017-519 du 10 avril 2017).

Modes de mise en relation et d'actions :

- premier contact par courriel :

deontologue@univ-lr.fr

- puis échanges dans le cadre d'un rendez-vous, en présentiel ou par visio-conférence.

Principaux champs d'action : les principes déontologiques portant droits et obligations des fonctionnaires

- Principes de dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité, laïcité ;
- Lutte contre les situations de conflits d'intérêts ;
- Obéissance hiérarchique, discrétion et secrets professionnels ;
- Principe de l'interdiction du cumul d'activités ;
- Déclarations d'intérêts ou de situation patrimoniale pour les agents nommés dans un emploi dont le niveau hiérarchique ou la nature des fonctions le justifient ;
- Obligation pour les agents exerçant des responsabilités en matière économique ou financière (...), de prendre toutes dispositions pour que leurs instruments financiers soient gérés dans des conditions excluant tout droit de regard de leur part.

II. Des actions diversifiées

1. Actions internes

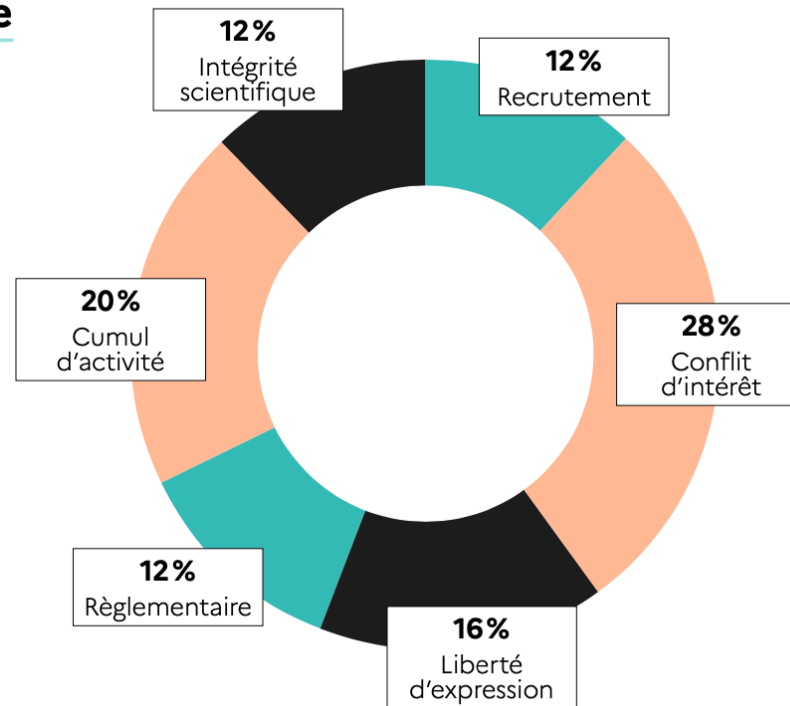
a) Les saisines en 2022-2023

Typologie (objet et auteur de la saisine ou
partie prenante concernée)

	Enseignants et enseignants- chercheurs	Personnels administratifs
Conflits d'intérêts	3 (dont un déport au niveau du collège national de déontologie)	
Cumul d'activités		1
Probité	2	
Demande d'informations générales		3
Déclaration de non- compétence (du réfèrent-déontologue)	2	1

Mise en perspective avec les saisines nationales du collège de déontologie

Objet de la saisine



Source : Collège de déontologie de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rapport d'activité 2022.

La loi du 13 juillet 1983 a défini le conflit d'intérêt comme « *Toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses fonctions* ».

b) La communication en direction de la communauté

The screenshot shows a Safari browser window on a Mac. The address bar displays 'univ-larochelle.fr'. The page title is 'Déontologie, médiation et intégrité scientifique - La Rochelle Université'. The navigation menu includes 'UNIVERSITÉ', 'FORMATIONS', 'ORIENTATION ET RÉUSSITE', 'RECHERCHE ET INNOVATION', 'VIE ÉTUDIANTE', 'INTERNATIONAL', 'ACTUALITÉS', and 'EN'. The main content area features a large blue header with the text 'DÉONTOLOGIE, MÉDIATION ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE'. Below this, there is a sub-header 'La Rochelle Université > L'Université > Notre organisation > Déontologie, médiation et intégrité scientifique' and a date 'Publié le 11 mai 2022 - mis à jour le 31 août 2023'. A paragraph of text follows: 'En 2022, La Rochelle Université a créé des fonctions de déontologue, médiatrice et de référent-e intégrité scientifique. Les personnes en charge de ces fonctions sont nommées pour une durée de 3 ans et rattachées au président de l'Université.' Below the text is a blue button with a magnifying glass icon and the text 'Consultez l'organigramme général de l'Université'. The page is divided into three sections: 'LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE À L'UNIVERSITÉ', 'LA MÉDIATRICE', and 'LE RÉFÉRENT INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE'. Each section includes a circular profile picture, a name and title, a sub-header, and a link to reference texts. The bottom of the screen shows the macOS dock with various application icons.


DÉONTOLOGIE, MÉDIATION ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

La Rochelle Université > L'Université > Notre organisation > Déontologie, médiation et intégrité scientifique
Publié le 11 mai 2022 - mis à jour le 31 août 2023

En 2022, La Rochelle Université a créé des fonctions de déontologue, médiatrice et de référent-e intégrité scientifique. Les personnes en charge de ces fonctions sont nommées pour une durée de 3 ans et rattachées au président de l'Université.


[Consultez l'organigramme général de l'Université](#)

LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE À L'UNIVERSITÉ

 **Thierry Poulain-Rehm**, Professeur des Universités.


↳ **Son rôle et ses missions**
[Retrouvez les textes de référence en matière de déontologie.](#)

LA MÉDIATRICE

 **Caroline Asfar-Cazenave**, Maître de conférence en droit privé et directrice du DU Médiation et règlement des conflits.

↳ **Le cadre des missions de la médiatrice**
[Retrouvez les textes de référence en matière de médiation.](#)

LE RÉFÉRENT INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

 **Stéphane Manson**, Professeur des Universités en Droit public ; co-responsable du master Droit public.

↳ **Son rôle et ses missions**
[Retrouvez les textes de référence en matière d'intégrité scientifique.](#)

2. Actions externes

Participation au séminaire des référents déontologues du 20 mai 2022

Participation au séminaire des référents déontologues du 9 juin 2023

Participation à la Journée du réseau des référents laïcité le 22 septembre 2023

Contribution à l'organisation de la Conférence "L'intégrité académique : des principes aux pratiques", 21 novembre 2023, Pau.

III. Les perspectives : l'affirmation de la fonction

- La nécessité d'une communication renforcée en direction de la communauté
- Des actions de formation du personnel à envisager
- Organisation à La Rochelle d'une conférence inter-établissements sur l'intégrité académique en 2024-2025.

Bibliographie

Rapport d'activité 2021 du Collège de déontologie de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du collège de déontologie.

Rapport d'activité 2022 du Collège de déontologie de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du collège de déontologie.

Guide pratique « Agents publics : les risques d'atteintes à la probité concernant les cadeaux et invitations », Agence française anticorruption, septembre 2022.